

Nouveau moyen de revenu pour des diocèses

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 10 juillet 2014



Pour soutenir financièrement l'Église, les fidèles pouvaient jusqu'à présent verser un don (quête, denier, offrandes...). D'autres moyens se développent, comme la vente d'objets d'occasion sur internet. C'est le concept développé par lebonesprit.com, où le vendeur peut transformer tout ou partie du montant de sa vente en un don à une association de son choix. Le vendeur crée gratuitement une annonce sur le site internet pour mettre en vente son objet. Il choisit d'allouer tout ou partie du montant de sa vente au diocèse de Rennes. Il donne au minimum 33 % du prix de l'objet, le don ne pouvant être inférieur à 10 €. L'acheteur qui s'intéresse à l'objet est également motivé par les choix du vendeur (associations soutenues, montant du don). En faisant l'acquisition d'un objet, l'acheteur lui donne une seconde vie et soutient le vendeur dans sa démarche.

Quelques associations sont référencées sur le site, parmi lesquelles les diocèses de Rennes et du Mans. Le diocèse de Rennes explique :

« Nous sommes le second diocèse, après celui du Mans, à choisir ce mode de collecte de dons » « La collecte globale progresse régulièrement de 2 ou 3 % depuis quelques années. Nous avons cette chance par rapport à d'autres diocèses, dont les ressources diminuent. Mais cela permet de diversifier nos outils de collecte, dans un contexte où la pratique de vente en ligne entre particuliers connaît un succès grandissant. » « Le site lebonesprit.com est pour nous un nouvel espace de communication auprès d'une population de nouveaux donateurs. »

L'an dernier, le budget du diocèse en Ille-et-Vilaine s'élevait à 3 104 000 €. Il sert, pour l'essentiel, à verser le salaire des 350 prêtres et à couvrir les frais d'entretien des presbytères, mais aussi des églises bâties depuis 1905.

Source : [Ouest-France](#)